



## CONVOCAATION DE L'ASSEMBLEE PRIMAIRE

Les citoyennes et citoyens de la commune de Sembrancher sont convoqués en assemblée primaire le

**MARDI 05 DECEMBRE 2017 A 20H.00**

au bâtiment scolaire

### ORDRE DU JOUR

1. Lecture et approbation du procès-verbal de l'assemblée du 21 février 2017
2. Lecture et approbation du budget 2018 de la municipalité
3. Présentation du plan financier quadriennal 2018-2021
4. Approbation du règlement sur la PCP (perception des prestations aux collectivités publiques)
5. Divers

Cette assemblée sera suivie d'une

### ASSEMBLEE BOURGEOISIALE

### ORDRE DU JOUR

1. Lecture et approbation du procès-verbal de l'assemblée du 21 février 2017
2. Approbation d'un emprunt de CHF 400'000.00 relatif à la réfection des alpages du Larzay et du Chesal
3. Lecture et approbation du budget 2018 de la bourgeoisie
4. Divers

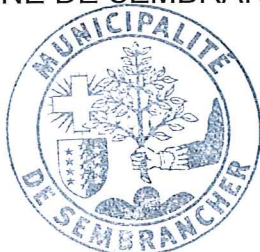
Les documents précités peuvent être consultés au bureau communal durant les heures d'ouverture ordinaires.

Sembrancher, le 10 novembre 2017

COMMUNE DE SEMBRANCHER

Le Président

B. Giovanola



Le Secrétaire

D. Emonet